

PARTENARIAT ET RELATIONS ENTRE ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS



Date de début

14/09/2022

Durée

14 heures, soit 2 jours

Date de fin

15/09/2022

Département

[Hérault \(34\)](#)

Présentation

L'EEDD est une activité d'intérêt général. La majorité des ressources allouées à la réalisation d'actions d'EEDD est ainsi contractualisée sous forme de subventions aux associations. Malgré l'importance des enjeux liés à la nature des relations contractuelles entre associations et organismes publics, la technicité du sujet rend sa compréhension ardue. Des apports clairs et pédagogiques ainsi que des retours d'expériences, analyses de cas et mises en situation permettront aux stagiaires de comprendre l'importance de la valorisation de l'utilité sociale des associations, dans leur lien quotidien avec leurs partenaires publics.

Objectifs de la formation, objectifs pédagogiques

Objectif de formation

A la suite de la formation, de retour dans sa structure, l'apprenant·e aura la compétence de :

- travailler en partenariat avec des organismes publics.

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant·e aura la capacité de :

- distinguer les notions juridiques (subventions/commande publique) relatives aux modes de contractualisation entre associations et organismes publics ;
- identifier les avantages et les inconvénients selon les associations et les collectivités de ces modes de relations contractuelles ;
- s'approprier les enjeux liés à la contractualisation et les effets potentiels sur le fonctionnement associatif et la dynamique d'un réseau ;
- utiliser un vocabulaire adapté à chaque mode de contractualisation ;
- maîtriser les grandes étapes d'un partenariat d'une association avec un organisme public ;
- présenter son projet et argumenter pour demander une subvention ;
- distinguer les organismes publics qui financent « l'EEDD ».

Équipe de formation

Grégoire Delforge, directeur du GRAINE Occitanie et Stéphanie Guiné, directrice de l'Ifrée.

Public cible

Toute personne en charge de concevoir et développer des projets EEDD.

Prérequis

Aucun

Contenu

- Apports juridiques concernant les différents modes de contractualisation ;
- lecture comparative de conventions et contrats ;
- analyses des enjeux pour les parties prenantes ;

-
- appropriation d'outils de maîtrise de projets en partenariat ;
 - mises en situation pour la négociation de partenariats ;
 - découverte d'outils de valorisation de l'utilité sociale.

Méthodes pédagogiques

La formation sera menée en pédagogie active avec une articulation entre apport théorique et mise en pratique. Elle sera composée d'exposés interactifs, d'échanges, d'ateliers de mises en situation des apprenant·e·s. Elle alternera entre temps de travail collectif et individuel, avec un point d'étape lors de chaque journée.

Lors de l'inscription, une auto-évaluation par les apprenant·e·s sera réalisée, permettant de définir leur point de départ et potentiellement d'adapter les séquences. Au début de la formation une vérification pourra être effectuée par l'équipe de formation.

Modalité d'enseignement

Cette formation a lieu en présentiel

Modalité d'évaluation des compétences acquises

L'évaluation de l'acquisition des capacités se fera tout au long de la formation avec de l'observation pratique. En fin de formation, l'équipe de formation mettra en place une séquence permettant de mesurer la progression de chacun·e au regard des objectifs de la formation.

Par la suite, un formulaire d'auto-évaluation et d'évaluation de la formation globale sera envoyé à l'apprenant·e.

Module ouvert

oui

Description

Les modules ouverts :

Les formations diplômantes BPJEPS EEDD, DEJEPS DPTR et LP CEEDDR sont composées de différents sous-modules cohérents. Le GRAINE permet à des personnes extérieures de se joindre au groupe de stagiaires de ces formations pour suivre un ou plusieurs de ces sous-modules. Pour en savoir plus rendez-vous sur la [page module ouvert](#).

Ce module :

Ce sous-module est issu de la formation diplômante [DEJEPS DPTR](#) portée par [le Merlet](#) et [l'Ardam](#).

Ce sous-module s'intègre dans le module "Association et autres acteurs" - Partenariat. Nous vous proposons deux sous-modules complémentaires (Partenariat association et organisme public et Financement des associations : Introduction au Mécénat) qui peuvent aussi être suivis séparément.

L'EEDD est une activité d'intérêt général. La majorité des ressources allouées à la réalisation d'actions d'EEDD est ainsi contractualisée sous forme de subventions aux associations. Malgré l'importance des enjeux liés à la nature des relations contractuelles entre associations et organismes publics, la technicité du sujet rend sa compréhension ardue. Mais il est également nécessaire d'élargir ses sources de financements, comme via le mécénat et la contractualisation avec des entreprises.

Thématique

Environnement socio-professionnel

Fonctionnement de la structure

Connaissance

DATES, LIEUX ET INFOS

Début

mer 14/09/2022 - 09:00

Fin

jeu 15/09/2022 - 17:00

Lieu

Mèze (34157) soit au Centre du Taurus ou à l'Ardam, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

INFOS

Structures porteuses



GRAINE Occitanie

N° organisme de formation :

73310517031

Tarif

315€ / jour, soit au total 630€ / personne.

Les financements possibles

OPCO : les salarié·e·s en CDI/CDD peuvent faire une demande de financement dans le cadre du plan de développement des compétences.

Pôle-emploi.

Auto-financement.

Contacts

Anouchka Allafort-Duverger, coordinatrice formation en réseau :
anouchka.allafort@graine-occitanie.org / 04 67 06 01 10

Inscription

Inscription jusqu'à 15 jours avant la formation, via ce formulaire en ligne :

[INSCRIPTION](#)

Pour en savoir plus : <https://emploi.graine-occitanie.org/>